VILLE DE PARIS

22 245

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1er partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15ème a été convoqué par nous, Maire du 15ème, par lettre en date du 20 septembre 2022 pour sa cinquième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème :

Le lundi 26 septembre 2022, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15ème, le 20 septembre 2022.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. 152022015 Désignation des secrétaires de séance

2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'arrondissement du 20 juin 2022

3. 2022 DDCT 60 Détermination du cadre de référence de la répartition pour 2023 de la dotation d'animation locale et de la dotation de gestion locale

4. 2022 DDCT 61 dotation d'investissement - délibération-cadre investissement 2023

5. 2022 DDCT 62 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023

6. 152022017 Inventaire des équipements de proximité du 15e arrondissement pour l'année 2023

7. 2022 DLH 123 Octroi et réitérations de garanties d'emprunts finançant divers programmes de logement social de la RIVP

8. 2022 DLH 154 Demandes et réitérations de garanties d'emprunts finançant divers

9. 2022 DVD 100 Sous-sol de la rue Georges Pitard (15e) - signature d'un protocole d'accord transactionnel et d'une CODP avec la SCI La Foncière du Maine pour un parc de stationnement privé.

10. 2022 DVD 105 Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement à 15 associations (171 000 €) et conventions associées.

11. 2022 DTEC 21 Demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique par le SIPPEREC au 39 rue Danton à Malakoff (92), en vue de la création d'un réseau de chaleur sur Malakoff et Montrouge

12. 1520221016 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au 69, rue Violet (15e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association «

VILLE DE PARIS

22 246

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

13. 2022 DAE 56 Conventions et subventions de fonctionnement (350 000 euros) en faveur de 17 structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie

14. 2022 DAE 152 Subventions (148 000 euros) et conventions avec 5 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles.

15. 2022 DAC 52 Subventions d'équipements (98 200 euros) et conventions avec 4 structures culturelles (Paris centre, 8e, 11e, 15e).

16. 2022 DAC 242 Subventions (241.000 euros) conventions et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir.

17. 2022 DAC 386 Subvention (1.500 euros) au Comité d'entente des associations d'anciens combattants et victimes de guerre et des associations patriotiques et civiques (15e).

18. 2022 DAC 599 Subventions (7.000 euros) aux associations Poésie et chanson Sorbonne et 7 B 15 au titre de l'action culturelle locale (15e).

19. 2022 DAC 692 Subventions (8.000 euros) à deux associations permettant la promotion d'écrivains par l'attribution annuelle de prix littéraires.

20. 2022 DAC 704 Subvention (4.000 euros) à l'association Culture et Bibliothèque pour Tous

21. 2022 SG 47 Transformations olympiques : Impact 2024 - convention de coopération Ville de Paris FDD Paris 2024 et conventions d'exécution

22. 2022 SG 60 Convention VDP-FDD Paris 2024 « Éducation par le sport » et convention avec les lauréats

23. Communication sur la rentrée scolaire 2022

24. 2022 DASCO 64 Caisses des écoles - Versement de subventions exceptionnelles (4 750 000 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

25. 2022 DASCO 69 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (619 430 euros) et subventions travaux (131 679 euros)

26. 2022 DASCO 70 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (10 947 737 euros)

27. 2022 DASCO 71 Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (2 779 333 euros)

28. 2022 DASCO 76 Subventions d'investissement (183 247 euros) à 16 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges édition 2021/2022.

VILLE DE PARIS

22 247

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

29. 2022 DASCO 85 Caisse des écoles (15ème) - Subvention d'investissement (39 163,58 euros) au titre de la restauration scolaire des collèges De Staël et Apollinaire

30. 2022 DASCO 87 Subventions (284.000 euros) avec conventions ou avenants avec des associations pour des résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et de l'Olympiade Culturelle.

31. 2022 DASCO 96 Divers collèges - Dotations (1 087 099 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs

32. 2022 DFPE 143 Mise en œuvre d'un plan de soutien en direction des acteurs associatifs de

33. 2022 DFPE 152 Subventions (81.250 euros) - et conventions - à six associations pour leurs

34. 2022 DSOL 47 Subventions d'investissement (78 800 euros) et conventions avec trois centres sociaux pour la réalisation de travaux d'aménagement et l'achat de matériels.

35. 2022 DSOL 55 Subventions (465 000 euros) et conventions avec 25 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

36. 2022 DSOL 88 Subvention (40 000 euros) à l'association Passerelle-Assist'Aidant.

Voeux

37. V152022018 Vœu à la Maire de Paris sur la tenue des points écoles déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Nicolas JEANNETE, Inès de RAGUENEL, Jean-Yves PINET, Chantal ROLGEN, Anthony SAMAMA, et les élus de la majorité du 15ème

38. V152022019 Déposé par Catherine Ibled et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif au Pass 2 roues motorisés (P2RM).

39. V152022020 Déposé par David Amiel et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif aux efforts pour tendre vers la sobriété énergétique à Paris.

40. V152022021 Voeu au Maire du 15e arrondissement déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et les élus du Groupe écologiste du 15e relatif à la fermeture du bureau de Poste situé au 38, rue de Lourmel

41. V152022022 Voeu relatif aux nuisances exercées par l'augmentation des livraisons par les plateformes dans le 15e, présenté par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- Élu.e.s de gauche du 15e

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 26 septembre 2022, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement,

Messieurs Hector VESPROUMIS et David AMIEL, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Étaient présent(e)s : 46
Philippe GOUJON, Fatiha AGGOUNE, David AMIEL, Fanta BERETÉ, Anne-Sophie BORDRY, Evelyne BOSCHERON, Thibaut BRAGÉ, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Aminata NIAKATÉ, Marion PARISET, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Julien RIPPERT, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, Arthur WOLFF.

Étaient excusé(e)s : 6
- Eléonore CREUZE, donne pouvoir à Henri JOZEFOWICZ
- Noémie KERMABON, donne pouvoir à Mathieu LUINAUD
- Ozlem ORAKCI, donne pouvoir à Laurent RACAPÉ
- Jean-Philippe PIERRE, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Anthony SAMAMA, donne pouvoir à Grégory CANAL
- Anouch TORANIAN, donne pouvoir à Florian SITBON

Étaient absents : 2
- Anessa LAHOUASSA
- Anne-Claire TYSSANDIER

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 249

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/159

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.
Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15ème arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Hector VESPROUMIS et David AMIEL sont désignés secrétaires de séance

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 250

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/160

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2022/60

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/60 tendant à :

- Approuver les modalités de répartition des sommes destinées aux dotations d'animation et de gestion des arrondissements pour l'exercice 2023.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/60.

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 251

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/161

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2022/61

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/61 tendant à :

- Autoriser les conseils d'arrondissement à effectuer des dépenses d'investissement sur des équipements autres que ceux visés à l'article L.2511-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/61.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/162

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2022/62

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/62 tendant à :

- Mettre à jour l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge pour l'année 2023.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2022/62.

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 253

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

Relative à l'inventaire des équipements de proximité du 15e arrondissement pour l'année 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-13, L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris concernant l'inventaire des équipements dont le conseil du 15e arrondissement a la charge ;

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1er : L'inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 15e arrondissement a la charge est fixé conformément à la liste ci-annexée.

Article 2 : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le Conseil du 15e arrondissement a la charge est abrogé.

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 254

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

MA 15			240 Equipements de proximité actifs			
MA 15	DAC	13111	Bibliothèque	Bibliothèque municipale Gutenberg	8, rue de la montagne d'Aulas	3128
MA 15	DAC	13113	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque municipale Vaugirard	154, rue Lecourbe	3172
MA 15	DAC	13113	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque-vidéothèque municipale Andrée Chedid (ex- Bea	36, rue Emeriau	3173
MA 15	DAC	13113	Médiathèque	Bibliothèque-médiathèque Marguerite Yourcenar	41, rue d'Alleray	3179
MA 15	DAC	13211	Conservatoire	Conservatoire municipal Frédéric Chopin (adresse temporaire) (ex- au 43 r	99, rue Olivier de Serres	3195
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Annexe de l'école maternelle du 56 avenue Félix Faure	78, rue de l'Eglise	532
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 10 rue François Coppée	10, rue François Coppée	541
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Annexe de l'école maternelle 66 rue de la Procession (ex- Ecole maternelle	102, rue d'Alleray	546
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 149 rue de Vaugirard	149, rue de Vaugirard	587
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 15 rue Aristide Maillol	15, rue Aristide Maillol	591
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 16 rue Emeriau	16, rue Emeriau	601
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 17 rue des Volontaires	17, rue des Volontaires	610
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 2 rue Théodore Deck	2, rue Théodore Deck	637
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 22 rue Sextius Michel	22, rue Sextius Michel	651
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 3 place du cardinal Amette	3, place du cardinal Amette	666
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Annexe de l'école maternelle 6 rue Varet (ex- Ecole maternelle 3 rue Jongl	3, rue Jongkind	669
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 34 rue Olivier de Serres	34, rue Olivier de Serres	706
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 35 avenue Emile Zola	35, avenue Emile Zola	709
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 38 rue Violet	38, rue Violet	712
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 40 rue des Morillons	40, rue des Morillons	730
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 42 rue d'Alleray	42, rue d'Alleray	737
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 5 avenue de la porte Brancion	5, avenue de la porte Brancion	749
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 5 rue Lacordaire	5, rue Lacordaire	757
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 56 avenue Félix Faure	56, avenue Félix Faure	775
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 6 rue Gerbert	6, rue Gerbert	789
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 66 rue de la Procession	66, rue de la Procession	802

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 255

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

Mairie	Direct°	Code type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 72 rue Gutenberg	72, rue Gutenberg	616
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 9 rue Varet	9, rue Varet	839
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 95 rue Balard	95, rue Balard	849
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle A 33 rue de l'amiral Roussin	33, rue de l'amiral Roussin	854
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle A 33 rue Miollis	33, rue Miollis	855
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle B 13 rue Cépré	13, rue Cépré	856
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle B 83 rue Mademoiselle	83, rue Mademoiselle	857
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 20 rue de la Saïda	20, rue de la Saïda	9913
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 10 rue Emeriau	10, rue Emeriau	871
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 12 rue Fondary	12, rue Fondary	899
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 14 rue François Coppée	14, rue François Coppée	906
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 146 avenue Félix Faure	146, avenue Félix Faure	912
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 15 rue de Cherbourg	15, rue de Cherbourg	916
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 19 rue Blomet	19, rue Blomet	951
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 197 rue Saint-Charles	197, rue Saint-Charles	956
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 20 rue Falguière	20, rue Falguière	961
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 25 rue Rouelle	25, rue Rouelle	987
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 27 rue Olivier de Serres	27, rue Olivier de Serres	990
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 3 rue Corbon	3, rue Corbon	1004
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 33bis rue Miollis	33bis, rue Miollis	1014
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 5 avenue de la porte Brancion	5, avenue de la porte Brancion	1051
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 50 rue Gutenberg	50, rue Gutenberg	1061
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 56 avenue Félix Faure	56, avenue Félix Faure	1071
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 7 rue Lacordaire	7, rue Lacordaire	1094
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 10 rue Saint-Lambert	10, rue Saint-Lambert	1122
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 17 rue Vigée-Lebrun	17, rue Vigée-Lebrun	1127
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 21 rue Dupleix	21, rue Dupleix	1128
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 36 rue de l'amiral Roussin	36, rue de l'amiral Roussin	1131
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 11 rue Vigée-Lebrun	11, rue Vigée-Lebrun	1150
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 12 rue Saint-Lambert	12, rue Saint-Lambert	1152
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 3 place du cardinal Amette	3, place du cardinal Amette	1153
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 81 rue Mademoiselle	81, rue Mademoiselle	1171
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 20 rue de la Saïda	20, rue de la Saïda	9912
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 18 rue de la Fédération (ex- école polyvalente)	18, rue de la Fédération	615
MA 15	DASCO	10114	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 3 boulevard des frères Voisin	3, boulevard des frères Voisin	1199
MA 15	DASCO	10114	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 78 rue de la Convention	78, rue de la Convention	1216
MA 15	DASCO	10114	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 28 rue Dombasle	28, rue Dombasle	9324
MA 15	DDCT	17211	Mairie d'arrondissement	Mairie du 15ème arrondissement	31, rue Péclet	4033
MA 15	DDCT	17212	Annexe de Mairie d'arrondissement	Annexe 1 de la mairie du 15ème ardt. rue Lecourbe (remplace la fiche n°4	154, rue Lecourbe	12302
MA 15	DDCT	17212	Annexe de Mairie d'arrondissement	Annexe 2 de la mairie du 15ème ardt. rue Violet (remplace la fiche n°4046	69, rue Violet	12303
MA 15	DDCT	17317	Maison des associations, locaux associatifs	Maison de la vie associative et citoyenne du 15ème ardt.	22, rue de la Saïda	4086
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Alleray - Procession	79, rue d'Alleray	3324
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin de la rue de La Quintinie	28bis, rue des Favorites	3349
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Cévennes	3, rue Cauchy	3356
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin d'immeubles Albert Bartholome - Brancion	28, avenue Albert Bartholome	3371
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Brancion	5, avenue de la porte Brancion	3373
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin du 62 au 68 rue d'Alleray	62, rue d'Alleray	3382

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 256

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

Mairie	Direct°	Code type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin du Grand Pavois	187, rue de Lourmel	3389
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Duranton	1, rue Duranton	3398
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Rosalind Franklin (ex- Jardin Félix Faure-Lourmel)	167, rue de Lourmel	3400
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Martyrs juifs	4, quai de Grenelle	3429
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Alleray - Saint-Amand	90, rue d'Alleray	3457
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Bargue - Platon	126, rue Falguière	3465
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Bela Bartok	26, place de Brazzaville	3467
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Cambronne	3, rue Alexandre Cabanel	3472
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Jean Chérioux (ex- square de la place Adolphe Chérioux)	260, rue de Vaugirard	3494
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Yvette Chauvire (ex- square de la place du Commerce)	25, place du Commerce	3501
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Franck Bauer (ex- square de la place Dupleix)	1, place Dupleix	3502
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de la place Etienne Pernet	30, place Etienne Pernet	3503
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de l'Oiseau lunaire	43, rue Blomet	3509
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square du cardinal Verdier	1, rue Thureau-Dangin	3555
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square clos Feuquières - Desnouettes	30, rue Desnouettes	3556
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square du docteur Calmette	2, rue Jean Sicard	3559
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Garibaldi	141, boulevard de Grenelle	3594
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Gerbert - Blomet	113, rue Blomet	3601
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Jean Cocteau	122, avenue Félix Faure	3619
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Necker	1, rue Tessier	3649
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Nicole de Hauteclocque	23, rue Desaix	3650
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Pablo Casals	41, rue Emeriau	3653
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Paul Gilot	38bis, rue de la Convention	3655
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Pierre-Adrien Dalpayrat	21, rue du Colonel	3665
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de la porte de la Plaine	2, place des Insurgés de Varsovie	3668
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de la rue des Périchaux	123, boulevard Lefebvre	3682
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Saint-Lambert	2, rue Jean Formige	3691
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Violet	4bis, place Violet	3710
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Carlo Sarrabezolles	1, rue René Ravaud	5001
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin de l'hôpital Vaugirard	380, rue de Vaugirard	5008
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Mères et Grand-mères de la place de mai	9, rond-point du pont Mirabeau	6246
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Marie Poussepin (ex- Square de la rue de la Croix-Nivert)	242, rue Lecourbe	7601
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Saida	68, rue de Dantzig	9370
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Marguerite Boucicaut (ex- jardin de l'ancien hôpital Boucicaut)	7, allée Isadora Duncan	9663
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Castagnary - Bessin	3, rue du Bocage	9971
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Elisabeth Boselli (ex- jardin du boulevard Victor)	34, boulevard Victor	10492
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de l'Hopital Necker	149, rue de Sèvres	10861
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Enfants du Vélodrome d'Hiver	5, rue Nélaton	10897
MA 15	DEVE	15220	Jardinet decoratif	Square Marin La Meslée	92, rue Desnouettes	3644
MA 15	DEVE	15220	Jardinet decoratif	Jardinet de la Maison communale	69, rue Violet	3746
MA 15	DEVE	15220	Jardinet decoratif	Jardinets de la rue du colonel Colonna d'Ornano	6, rue du colonel Colonna d'Ornano	3785
MA 15	DEVE	15220	Jardinet decoratif	Plate-bande du boulevard Pasteur	13, boulevard Pasteur	3802
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue de l'amiral Roussin	20, rue de l'amiral Roussin	7398
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'angle des rues de la Convention - des Bergers	49, rue de la Convention	7399
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Décoration de la place Camille Claudel	2, place Camille Claudel	7400
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinets de l'avenue Emile Zola	29, avenue Emile Zola	7401
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de l'angle des rues de la Fédération - de Suffren	77, rue de la Fédération	7402

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 257

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue du docteur Finlay	29, rue du docteur Finlay	7403
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière angle des rues Lecourbe - de la Croix Nivert	269, rue Lecourbe	7404
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue de Lourmel	77, rue de Lourmel	7405
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du monument aux Morts de la mairie du 15ème ardt.	31, rue Péclet	7406
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du rond-point du pont Mirabeau	3, rond-point du pont Mirabeau	7407
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue François Bonvin	14, rue François Bonvin	7408
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du monument de la France renaissante	2, allée des Cygnes	7409
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du monument du Souvenir français	3, rue Péclet	7410
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du parvis de la place Raoul Dautry	6, place Raoul Dautry	7411
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Péclet	1, rue Péclet	7413
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Pelouses de la rue Cambronne	26, rue Cambronne	7414
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la place Georges Mulot	1, place Georges Mulot	7415
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la place Jacques Maretie	51, rue des Morillons	7416
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'angle des rues de Vouillé - Labrouste	56, rue de Vouillé	7418
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du rond-point de la porte de la Plaine	1, place des Insurgés de Varsovie	7420
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Mail de la rue Modigliani	3, rue Modigliani	7421
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Jongkind	2, rue Jongkind	7422
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinets de la tour Orphée	71, quai André Citroën	7423
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue des Morillons	36, rue des Morillons	7424
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Dombasle	52, rue Dombasle	7425
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la rue de Vaugirard	277, rue de Vaugirard	7426
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la place Bienvenüe	4, place Bienvenüe	7427
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la rue Saint-Charles	96, rue Saint-Charles	7428
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de l'avenue du Maine	2, place Bienvenüe	7430
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la villa de l'Astrolabe	10, villa de l'Astrolabe	7431
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue du Commerce	11, rue du Commerce	7432
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 12 rue Fondary	12, rue Fondary	9548
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 102 rue de Javel	102, rue de Javel	9551
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la place de la Laïcité	place de la Laïcité	10012
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'angle des rues Lecourbe - Vasco de Gama (rectification du	335, rue Lecourbe	10260
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière du 25 rue Ginoux	25, rue Ginoux	10403
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'ancien hôpital Boucicaut	6, allée Isadora Duncan	10404
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Marie Skobtsov	22, rue Marie Skobtsov	10631
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 163 rue de Sèvres	163, rue de Sèvres	10632
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 13 rue Sainte-Félicité	13, rue Sainte-Félicité	10633
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Gerbert (n° impairs) (fusionnées avec le n°10849 préc	1, rue Gerbert	10849
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Brancion	32, rue Brancion	10850
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du boulevard de Vaugirard	52V, boulevard de Vaugirard	11585
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Décoration végétale de la rue de Vaugirard	397T, rue de Vaugirard	11587
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du square Desaix	16, square Desaix	11588
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du boulevard Pasteur	52 V, boulevard Pasteur	11950
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières 'RAE' de la rue François Coppée (rue avec des écoles)	3, rue François Coppée	12012
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du 189 rue de Vaugirard	189, rue de Vaugirard	12227
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières 'RAE' de la rue Schutzenberger (rue avec des écoles)	2, rue Schutzenberger	12258
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du square Pierre-Adrien Dalpeyrat	21, rue du Cotentin	8100
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé des Cévennes	9, rue Cauchy	9338
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé de la Maison communale	69, rue Violet	9339

VILLE DE PARIS

Millésime 2 2 | N° de page 258

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé de la Félicité - TEP Paul Barruel	24, rue Paul Barruel	10648
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du square Marie Poussepin (ex- Jardin Marie Poussepin)	242, rue Lecourbe	xxxx
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du square Clos Feuquières (ex- Jardin du square Clos Feuc	30, rue Desnouettes	xxxx
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du Square Saint-Lambert (ex- Jardin du square Saint-Lamb	2, rue Jean Formige	xxxx
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 1 rue Jules Dupré	1, rue Jules Dupré	1947
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 10 villa Frédéric Mistral	10, villa Frédéric Mistral	1960
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 13 rue Cauchy	13, rue Cauchy	1997
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 131 rue Falguière	131, rue Falguière	2000
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 14-18 rue Viala - art.28 (ex- Crèche collective art.30 oeuv	14-18, rue Viala	2014
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 15 rue Modigliani (ex- crèche collective)	15, rue Modigliani	2025
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 18bis avenue de Lowendal	18bis, avenue de Lowendal	2056
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Mini-crèche 193quater rue Saint-Charles	193quater, rue Saint-Charles	2069
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 2 rue Maurice Maignen	2, rue Maurice Maignen	2078
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective La Quintinie - Procession (22 rue de la Procession)	22, rue de la Procession	2096
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 31 rue Santos-Dumont	31, rue Santos-Dumont	2139
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 32 rue Edgar Faure	32, rue Edgar Faure	2140
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 379bis rue de Vaugirard	379bis, rue de Vaugirard	2159
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 44 rue des Morillons	44, rue des Morillons	2192
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective Platon - Bargue (47 rue Bargue)	47, rue Bargue	2196
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective Marguerite - Mylonnet (5 rue Clément Mylonnet)	5, rue Clément Mylonnet	2204
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 53 rue Emeriau	53, rue Emeriau	2214
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective La Plaine - Lefebvre (54 boulevard Lefebvre)	54, boulevard Lefebvre	2218
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 59 avenue Emile Zola	59, avenue Emile Zola	2225
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 62 rue Cambronne	62, rue Cambronne	2243
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 71 avenue Félix Faure	71, avenue Félix Faure	2260
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 73 avenue Félix Faure	73, avenue Félix Faure	2263
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 33 rue Lacordaire	33, rue Lacordaire	4895
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 141 rue de la Convention	141, rue de la Convention	5306
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective Croix-Nivert - Théodore Deck (25 rue Théodore Deck)	25, rue Théodore Deck	6322
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 19 rue Charles Lecocq - art.28 (ex- crèche colle	19, rue Charles Lecocq	2066
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil Emeriau - DSP (29 rue Emeriau)	29, rue Emeriau	2515
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 4 rue André Gide - art.28 (ex- DSP (ex- halte-g	4, rue André Gide	2597
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil collectif et familial 139-141 rue Castagnary (ab	139-141, rue Castagnary	4503
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 37 rue Falguière - art.28	37, rue Falguière	6428
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil Grenelle - Père Fragile - DSP (3 ruelle au Père	3, ruelle au Père fragile	7973
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 18 rue de l'ingénieur Robert Keller (remplace le	18, rue de l'ingénieur Robert Keller	10175
MA 15	DFPE	11115	Équipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 143-147 boulevard Lefebvre - art. 28 (ex- au n°	143-147, boulevard Lefebvre	9976
MA 15	DFPE	11116	Jardin d'enfants OPAC	Jardin d'enfants OPAC 11 rue des quatre frères Peignot (non passé à Paris	11, rue des quatre frères Peignot	2600
MA 15	DFPE	11211	Crèche familiale	Crèche familiale 25 allée du capitaine Dronne	25, allée du capitaine Dronne	2348
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Croix-Nivert	107, rue de la Croix-Nivert	2713
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Paul Barruel	24, rue Paul Barruel	2745
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique René et André Mourlon	19, rue Gaston de Caillavet	2751
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Sablonnière	62, rue Cambronne	2752
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Varet	2, rue Varet	2759
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Dupleix	Boulevard de Grenelle, métro Dupleix	6655
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Calmette	Boulevard Lefèvre face au n°125	6656
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Saint-Lambert	8, rue Saint-Lambert	11659

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 259

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/163

Mairie	Direct°	Code type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DJS	12213	Terrain de tennis	Tennis La Plaine (ex- Tennis de la porte de la Plaine)	13, rue du Général Guillaumat	4661
MA 15	DJS	12213	Terrain de tennis	Tennis Rigoulot	18, avenue de la porte Brancion	4664
MA 15	DJS	12214	Terrain de boules	Boulodrome Rigoulot	18, avenue de la porte Brancion	4672
MA 15	DJS	12217	Aire sportive en accès libre	Skate Park Laïcité	1, place de la laïcité	10640
MA 15	DJS	12219	Equipements sportifs d'extérieur	TEP Fédération (ex- gymnase avec TEF multi-générationel)	18, rue de la Fédération	8424
MA 15	DJS	12217	Aire sportive en accès libre	Aire sportive de l'île aux Cygnes (ex- Ensemble d'agrès extérieurs de l'allée	40 V, allée des Cygnes	9198
MA 15	DJS	12217	Aire sportive en accès libre	Agrès extérieurs Bartholomé (ex- ensemble d'agrès extérieurs de l'avenue	_, avenue Albert Bartholomé	xxxx
MA 15	DJS	12220	Stade	Stade La Plaine (ex- Stade de la porte de la Plaine)	13, rue du général Guillaumat	2985
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Cévennes	11, rue de la montagne d'Aulas	2858
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase de la Croix-Nivert	107, rue de la Croix Nivert	2869
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Keller (ex- Gymnase de l'ingénieur Robert Keller)	16, rue de l'ingénieur Robert Keller	2875
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Duplex	28, rue Edgar Faure	2891
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Falguière	144, rue Falguière	2893
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Olivier de Serres	99, rue Olivier de Serres	2919
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Raymond Burgard	251, rue de Vaugirard	2927
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Saint-Lambert	8, rue Saint-Lambert	2933
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase La Plaine (ex- Gymnase de la porte de la Plaine)	13, rue du général Guillaumat	4737
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Fédération	18, rue de la Fédération	8178
MA 15	DJS	12312	Salle de sports	Salles de sports Sablonnière	62, rue Cambronne	2984
MA 15	DJS	12313	Piscine	Piscine La Plaine (ex- Piscine de la porte de la Plaine)	13, rue du général Guillaumat	2996
MA 15	DJS	12313	Piscine	Piscine René et André Mourlon	19, rue Gaston de Caillavet	3015
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Brancion	18, avenue de la porte Brancion	3036
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Frères Voisin	10, allée des frères Voisin	3042
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Espace Cévennes	9, rue de la montagne d'Aulas	3046
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Sohane Benziane	20, rue Georges Duhamel	3072
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Espace Paris Plaine	13, rue du général Guillaumat	4826

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 260

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/164

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/123

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/123 tendant à :

- Accorder, modifier et réitérer la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de logement social de la RIVP représentant un encours total de 42 174 111 euros, dont :
  - La garantie des prêts PLAI et PLUS finançant le programme de logement social situé 89, rue Blomet (Paris 15e) pour un montant total de 2 635 579 euros

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs Philippe GOUJON, Henri JOZEFOWICZ, Evelyne BOSCHERON et Claire de CLERMONT-TONNERRE

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	261

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/164

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

DELIBERE

AVIS DEFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/123

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 262

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/165

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2022/154

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/154 tendant à :

- Réitérer et modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de logement social et de rénovation de Paris Habitat représentant un encours total de 13 006 091 euros, dont :
    - La garantie du prêt PLAI finançant le programme d'acquisition-amélioration d'un logement social situé 75, rue Saint-Charles (Paris 15e) pour un montant total de 238 099 euros.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2022/154

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 263

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/166

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2022/100

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/100 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec la SCI La Foncière du Maine :
  - Le protocole d'accord transactionnel
  - La convention d'occupation du domaine public pour le parc de stationnement privé en sous-sol de la rue Georges Pitard (Paris 15e)

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/100

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/167

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2022/105

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/105 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec 15 associations des conventions leur attribuant des subventions de fonctionnement pour promouvoir la culture et la pratique du vélo pour un montant total de 171 000 euros, dont :
  - 9 000 euros à l'association Cyclocube (Paris 15e), installée dans les locaux « Les Cinq Toits » gérés par l'association Aurore dans le 15e.

Madame Isabelle LESENS, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Aminata NIKATÉ, Isabelle LESENS et Louisa FERHAT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2022/105

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 265

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/168

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DTEC/2022/21

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DTEC/2022/21 tendant à :

- Émettre un avis favorable sur la demande de recherche de gîte géothermique par le SIPPEREC, au 39 rue Danton à Malakoff (92), en vue de la création d'un réseau de chaleur pour les communes de Malakoff et de Montrouge.

Madame Agnès EVREN, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Arthur WOLFF et Madame Agnès EVREN.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DTEC/2022/21

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 266

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/169

Relative à la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au 69, rue Violet (15e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « La Maison Violette ».

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 14 et 15 novembre 2011 concernant la convention cadre pour la mise à disposition de parcelles appartenant au domaine public de la Ville de Paris à des associations en vue d'y créer ou d'y animer des jardins collectifs d'habitants dans le respect de la charte Main Verte, à titre gracieux compte tenu du caractère non lucratif de ces activités et de leur contribution à l'intérêt général

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 6,7 et 8 octobre 2020 fixant l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu le projet de délibération, en date du 26 septembre 2022, par lequel Monsieur le maire du 15ème arrondissement lui propose de signer avec l'association « La Maison Violette». La convention mettant à leur disposition une parcelle de terrain située au 69, rue violet (15e), pour un usage de jardin partagé,

Monsieur Laurent RACAPÉ, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1 : Monsieur le Maire du 15ème arrondissement est autorisé à signer avec l'association « La Maison Violette» dont le siège social est situé à la Maison de la vie Associative et citoyenne 22, rue de la Saïda -75015 Paris la convention jointe à la présente délibération, mettant à sa disposition une parcelle de terrain située au 69, rue violet (15e), pour un usage de jardin partagé.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2022/169

Article 2 : La convention est conclue pour une durée d'un an, reconductible tacitement chaque année jusqu'à six ans maximum. La subvention en nature, correspondant à la valeur locative du terrain mis à disposition est estimée à un montant annuel de 4620 euros.

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 268

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/170

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/56

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/56 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement en faveur de 17 structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie, pour un montant total de 350 000 euros dont :
    - 40 000 euros à l'entreprise d'insertion sociale « La Table du Recho », domiciliée au 10 Rue de Penthièvre (Paris 8), qui emploie et forme des personnes exilées aux métiers de la restauration, la structure est implantée dans les 15e, 17e et 18e arrondissements.

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacune de ces associations une convention.

Madame Alexia GERMONT, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/56

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 269

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/171

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2022/152

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/152 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement à cinq structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles, pour un montant total de 148 000 euros dont :
  - 33 000 euros à la Société par Actions Simplifiées (SAS) Au Poisson Volant domiciliée 86, rue du Commerce (Paris 15e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacun de ces organismes une convention.

Madame Alexia GERMONT, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Evelyne BOSCHERON, Fanta BERETÉ et Alexia GERMONT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2022/152

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 270

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/172

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/52

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/52 tendant à :

- Attribuer des subventions d'équipement à quatre structures culturelles, pour un montant total de 98 200 euros dont :
  - 10 000 euros à l'association Agitakt-Théâtre Express, ayant son siège au 21, Avenue du Maine (Paris 15e), pour financer des travaux de chauffage, d'isolation et de remplacement du tableau électrique.

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacune de ces structures une convention.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/52

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 271

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/173

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/242

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/242 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement à huit structures au titre de l'Art pour Grandir, pour un montant total de 241 000 euros dont :
  - 185 000 euros à l'Association du théâtre de la Ville dont 35 000 euros au titre de l'Art pour Grandir et 150 000 euros au titre du Bureau du Spectacle.

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacune de ces structures une convention.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/242

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 272

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/174

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/386

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/386 tendant à :

- Attribuer une subvention de fonctionnement au Comité d'entente des associations des anciens combattants et victimes de guerre et des associations patriotiques et civiques du 15e arrondissement, pour un montant total de 1500 euros.

Madame Clotilde DEROUARD, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/386

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 273

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/175

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/599

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/599 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement aux associations Poésies et chanson Sorbonne et 7 B 15 au titre de l'action culturelle locale du 15e arrondissement, pour un montant total 7000 euros :
  - 4 000 euros à l'association Poésie et chanson Sorbonne, située 128 Rue Lecourbe (Paris 15e)
  - 3 000 euros à l'association 7 B 15, située 105 Rue Mademoiselle (Paris 15e)

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/599

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 274

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/176

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/692

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/692 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement à deux associations permettant la promotion d'écrivains par l'attribution annuelle de prix littéraires, pour un montant total 8000 euros, dont :
    - 3 000 euros à l'association de la Plume Noire, située 17 Rue du Docteur Jacquemaire Clémenceau (Paris 15e)

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/692

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 275

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/177

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2022/704

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/704 tendant à :

- Attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Culture et Bibliothèque pour tous, située 22 Rue Cauchy (Paris 15e), pour un montant de 4 000 euros.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2022/704

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	276

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/178

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG/2022/47

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2022/47 tendant à :

- Attribuer des subventions à 54 associations dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 », pour un montant total de 600 000 euros, dont :
  - 5 000 euros à l'association Impulsion 75 (Paris 15e)
  - 15 000 euros à l'association Up Sport (Paris 15e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention de financement entre la Ville de Paris, le Fonds de dotation Paris 2024 et les associations.

Madame Noémie KERMABON, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2022/47

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 277

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/179

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG/2022/60

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2022/60 tendant à :

- Attribuer des subventions à 25 associations dans le cadre du projet « Éducation par le Sport », pour un montant total de 300 000 euros, dont :
  - 5 000 euros à l'association Cap Sport Art Aventure Amitié (CAPSAA) dont le siège social est situé au 190 rue Lecourbe (Paris 15e)
  - 20 000 euros à l'association Eiffel Basket dont le siège social est situé au 26 Rue montagne Sainte Geneviève (Paris 5e)
  - 7 500 euros à l'association Paris Basket 15 dont le siège social est situé au 35 Rue de la Gaité (Paris 14e)
  - 7 500 euros à l'association l'Athletic Club Paris 15 dont le siège social est situé au 44 Boulevard de Grenelle (Paris 15e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention de financement et d'objectifs entre la Ville de Paris, le Fonds de dotation Paris 2024 et les associations.

Madame Noémie KERMABON, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2022/60

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 278

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/180

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/64

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/64 tendant à :

- Attribuer des subventions exceptionnelles à plusieurs Caisses des Écoles pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour un montant total de 4 750 000 euros, dont :
  - 380 000 euros à la Caisse des Écoles du 15ème arrondissement

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/64

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 279

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/181

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/69

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/69 tendant à :

- Attribuer à certains collèges publics parisiens :
  - des dotations complémentaires de fonctionnement pour un montant total de 619 430 euros, dont :
    - 5 000 euros au Collège Georges DUHAMEL, Paris 15e (dépenses au titre du chauffage et de l'électricité
    - 10 000 euros au Collège Georges DUHAMEL Paris 15e (Transport vers les installations sportives)
    - 6 000 euros au Collège Guillaume APOLLINAIRE Paris 15e (dépenses au titre du chauffage et de l'électricité
    - 5 000 euros au Collège DE STAEL Paris 15e (Transport vers les installations sportives)
  - Des subventions pour travaux pour un montant total de 131 679 euros, dont :
    - 1 301 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE Paris 15e (Remplacement de la soupape de sécurité de l'échangeur (chaufferie)
    - 2 703 euros au collège Claude DEBUSSY (ajout de 3 haut-parleurs et d'un bouton de déclenchement de l'alarme)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/69

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	280

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/182

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/70

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/70 tendant à :

- Attribuer des dotations initiales de fonctionnement à des collèges publics autonomes pour un montant total de 1 0947 737 euros, dont :
  - 93 323 euros au collège Amadeo MODIGLIANI (Paris 15e)
  - 157 640 euros au collège André CITROEN (Paris 15e)
  - 108 453 euros au collège Claude DEBUSSY (Paris 15e)
  - 101 778 euros au collège Georges DUHAMEL (Paris 15e)
  - 197 583 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE (Paris 15e)
  - 155 110 euros au collège de STAEL (Paris 15e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/70

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 281

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/183

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/71

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/71 tendant à :

- Attribuer des dotations initiales de fonctionnement à des collèges imbriqués avec un lycée pour un montant total de 2 779 333 euros, dont :
  - 117 328 euros au collège BUFFON (Paris 15e)
  - 157 351 euros au collège Camille SEE (Paris 15e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/71

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 282

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/184

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/76

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/76 tendant à :

- Attribuer des subventions d'investissement à 16 collèges au titres du budget participatif des collèges édition 2021/2022, pour un montant total de 183 247 euros, dont :
  - 10 116 euros au collège André CITROEN (Paris 15e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/76

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 283

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/185

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/85

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/85 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement à la Caisse des écoles du 15ème arrondissement, dans le cadre de la reprise d'exploitation du service de restauration scolaire des collèges Guillaume Apollinaire et Madame de Staël, pour un montant total de 39 163, 58 euros :
  - 31 262,51 euros au collège Madame de Staël (Paris 15e)
  - 7 901,06 euros au collège Guillaume Apollinaire (Paris 15e)

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/85

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 284

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/186

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/87

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/87 tendant à :

- Attribuer des subventions à des associations pour 54 résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et de l'Olympiade Culturelle, pour un montant total de 284 000 euros dont :
  - 5 000 euros au « Théâtre Silvia Monfort » (Paris 15e), pour une résidence artistique en collège « Shakespeare dans tous ses états ! ».
  - 15 000 euros aux « Cinémas Indépendants Parisiens » (Paris 4ème) pour deux résidences artistiques en collège « réalisez un court-métrage documentaire » et « Réalisez un court-métrage d'animation d'A à Z ».

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacune de ces associations les conventions et avenants correspondants.

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/87

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 285

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/187

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2022/96

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/96 tendant à :

- Attribuer des dotations aux collèges pour le financement de projets éducatifs, pour un montant total de 1 087 099 euros, dont pour le 15e arrondissement :
  - 5 000 euros au Collège Camille SEE,
  - 5 000 euros au Collège Claude DEBUSSY
  - 3 960 euros au Collège Georges DUHAMEL
  - 8 634 euros au Collège Guillaume APOLLINAIRE
  - 5 000 euros au Collège Germaine de STAEL
  - 12 280 euros au Collège Amedeo MODIGLIANI

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2022/96

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 286

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/188

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2022/143

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/143 tendant à :

- Attribuer des subventions exceptionnelles à 80 associations dans le cadre d'un plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs associatifs, gérant 100 places ou moins, face à la crise sanitaire et économique pour un montant total de 498 065 euros dont :
  - 4 600 euros à l'association Au fil de la Découverte ayant son siège social 6 rue de Cronstadt (Paris 15e) pour sa halte garderie située 6 rue Cronstadt.
  - 4 600 euros à l'association Calinot Singe ayant son siège social 184 rue de la Croix Nivert (Paris 15e) pour sa crèche parentale située 184 rue de la Croix Nivert (Paris 15e)
  - A l'association La Goutte de Lait Saint Léon ayant son siège social 35-37 rue Dupleix (Paris 15e) pour ses établissements dont :
    - 4 600 euros pour sa halte-garderie située 14 rue Edgar Faure (Paris 15e)
    - 6 900 euros pour sa structure multi-accueil située 4/18 rue François Bonvin (Paris 15e)
    - 2 300 euros pour sa structure multi-accueil située 9 rue George Bernard Shaw (Paris 15e)
    - 4 140 euros pour sa structure multi-accueil située 37 rue Dupleix (Paris 15e)
  - 4 048 euros à l'association Halte-garderie du Grand Pavois ayant son siège social 189-193 rue de Lourmel (Paris 15e) pour sa halte garderie située 189-193 rue de Lourmel (Paris 15e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer des avenants aux conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 287

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/188

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/143

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	288

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/189

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2022/152

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/152 tendant à :

- Attribuer des subventions à six associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique, pour un montant total de 81 250 euros dont :
  - 25 000 euros à l'association Centre d'Intervention Thérapeutique et d'Accompagnement Famille et Professionnel (CITHEA).

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2022/152

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 289

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/190

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2022/47

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/47 tendant à :

- Attribuer des subventions d'investissement à trois centres sociaux pour la réalisation de travaux d'aménagement et l'achat de matériels pour un montant total de 78 800 euros dont :
    - 23 800 euros à l'association Foyer de Grenelle (Paris 15e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacune de ces associations une convention d'investissement.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur Philippe GOUJON, Aminata NIAKATÉ et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/47

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 290

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/191

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2022/55

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/55 tendant à :

- Attribuer des subventions à 25 associations pour soutenir leurs actions en faveur de l'inclusion numérique pour un montant total de 465 000 euros dont :
  - 15 000 euros à l'association Foyer de Grenelle situé 17 rue de l'Avre (Paris 15e)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec chacune de ces associations une convention.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/55

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 291

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2022/192

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2022/88

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/88 tendant à :

- Attribuer une subvention à l'association Passerelle Assist'Aidant pour un montant de 40 000 euros

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2022/88

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 292

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/193

Vœu à la Maire de Paris relatif à la tenue des points écoles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la mairie de Paris rapporté par Madame Chantal ROLGEN déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Nicolas JEANNETE, Inès de RAGUENEL, Jean-Yves PINET, Chantal ROLGEN, Anthony SAMAMA, et les élus de la majorité du 15ème relatif à la tenue des points écoles

Considérant que la tenue des points écoles est une mission prioritaire ;
Considérant que depuis plusieurs années les difficultés de recrutement des vacataires sélectionnés par la Ville de Paris pour cette mission, ne permet pas de pourvoir tous les points d'école prévus ;
Considérant qu'à la rentrée scolaire 2022, 1/3 des points écoles du 15ème prévus n'étaient pas tenus ;
Considérant que la Ville de Paris prévoit de recruter 150 vacataires, ce qui confirme les besoins non satisfaits en personnel ;
Considérant que la réforme récente des horaires menée par la DPMP devait permettre de libérer des postes pour tenir davantage de points d'écoles lors de cette rentrée. Non seulement, il n'en a rien été, mais jamais le nombre de points tenus n'a été aussi faible !
Considérant que cette mission est pleinement assurée par les Polices Municipales dans de nombreuses villes ou par des parents d'élèves sélectionnés dénommés « papi et mamie trafic » ;
C'est pourquoi, considérant cette mission prioritaire et l'impossibilité du recrutement de vacataires en nombre suffisant ;
Considérant la création de la Police Municipale ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Nicolas JEANNETE, Inès de RAGUENEL, Jean-Yves PINET, Chantal ROLGEN, Anthony SAMAMA, et les élus de la majorité du 15ème demandent à la Maire de Paris de faire assurer cette mission prioritaire également par la police municipale et par des « papi et mamie trafic » encadrés par la DPMP.

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 293

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/193

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Jean-Yves PINET, Florian SITBON et Thibaut BRAGÉ

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF, **S'ABSTENANT**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)
David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/194

Vœu relatif au Pass 2 roues motorisés (P2RM)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Catherine IBLED, déposé par Catherine Ibled et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif au Pass 2 roues motorisés (P2RM) ;

Vu le vœu 91 déposé par le groupe Indépendants et Progressistes et le groupe Modem, Démocrates et Écologistes lors du Conseil de Paris de février 2021 ;

Vue la délibération 2022 DVD 36 adoptée lors du Conseil de Paris du 31 mai, 1er, 2 et 3 juin 2022 relative à la création du pass deux-roues motorisés (P2RM) dans les parcs de stationnement ;

Considérant que les professions judiciaires ont été inégalement prises en compte dans l'élaboration du dispositif, les avocats bénéficiant du forfait mobilité contrairement aux commissaires-priseurs et aux commissaires de justice ;

Considérant que certains commerces parisiens se voient refuser le macaron de stationnement professionnel comme les agents immobiliers (code Naf 6831Z) et les livreurs (5220Z).

Considérant que cette absence de prise en compte produit dès à présent des conséquences sensibles sur l'exercice de l'activité professionnelle des professions non prises en compte dans l'élaboration des forfaits mobilité ;

Catherine Ibled et les élus du groupe Indépendants et Progressistes émettent le voeu que :

- Les commissaires de justice et les commissaires-priseurs, au même titre que les avocats, aient accès au forfait P2RM pour pouvoir pratiquer efficacement leur activité professionnelle à Paris.

- Les agents immobiliers et les livreurs aient accès au forfait P2RM au même titre que les autres activités commerciales afin de pouvoir pratiquer efficacement leur activité professionnelle à Paris.

Après que l'amendement suivant ait été distribué en séance en substitution du présent vœu :

VILLE DE PARIS

Millésime 22 | N° de page 295

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/194

INDÉPENDANTS & PROGRESSISTES
CONSEIL DE PARIS

Conseil du XVe arrondissement du 26 septembre 2022

VŒU

Déposé par Catherine Ibled et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif au Pass 2 roues motorisés (P2RM).

Vu le vœu 91 déposé par le groupe Indépendants et Progressistes et le groupe Modem, Démocrates et Écologistes lors du Conseil de Paris de février 2021 ;

Vue la délibération 2022 DVD 36 adoptée lors du Conseil de Paris du 31 mai, 1er, 2 et 3 juin 2022 relative à la création du pass deux-roues motorisés (P2RM) dans les parcs de stationnement ;

Considérant que les professions judiciaires ont été inégalement prises en compte dans l'élaboration du dispositif, les avocats bénéficiant du forfait mobilité contrairement aux commissaires-priseurs et aux commissaires de justice ;

Considérant que certains commerces parisiens se voient refuser le macaron de stationnement professionnel comme les agents immobiliers (code Naf 6831Z) et de très nombreuses autres professions.

Considérant que cette absence de prise en compte produit dès à présent des conséquences sensibles sur l'exercice de l'activité professionnelle des professions non prises en compte dans l'élaboration des forfaits mobilité ;

Catherine Ibled et les élus du groupe Indépendants et Progressistes émettent le vœu que :

- Les commissaires de justice et les commissaires-priseurs, au même titre que les avocats, aient accès au forfait P2RM pour pouvoir pratiquer efficacement leuractivité professionnelle à Paris.
- Les agents immobiliers aient accès au forfait P2RM au même titre que les autres activités commerciales afin de pouvoir pratiquer efficacement leur activité professionnelle à Paris.
- Qu'une réflexion sur les autres professions non éligibles actuellement au forfait P2RM soit engagée sans délai avec la mise en place d'une commission permanente pour statuer sur les nouvelles professions.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	296

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/194

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Jean-Yves PINET, Florian SITBON , Arthur WOLFF et Madame Louisa FERHAT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN - ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF, **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTE DANS SA VERSION AMENDEE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/195

Vœu relatif aux efforts pour tendre vers la sobriété énergétique à Paris

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par David AMIEL, déposé par David Amiel et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif aux efforts pour tendre vers la sobriété énergétique à Paris;

Vu le plan de sobriété énergétique du gouvernement annoncé le 8 juillet 2022 ;

Vu le cycle de concertation engagé depuis le début de l'été par le gouvernement à travers six groupes de travail interministériels, en particulier le groupe « Collectivités territoriales » ;

Vue l'étude prévisionnelle d'RTE pour l'hiver 2022-2023 rendue publique le 14 septembre 2022 ;

Vues les annonces de la Maire de Paris sur la sobriété énergétique à Paris le 14 septembre 2022 ;

Considérant les situations géopolitique et économique inédites, entraînant une augmentation extrêmement importante des prix du gaz et de l'électricité en Europe ;

Considérant les nombreuses actions engagées par le gouvernement en juillet, notamment le cycle de concertations jusqu'à fin septembre avec les collectivités territoriales pour parvenir à des propositions de mesures opérationnelles efficaces ;

Considérant la nécessité de monter une administration publique exemplaire en matière de sobriété énergétique ;

Considérant la formation inégale des agents de la Ville aux écogestes selon les arrondissements parisiens ;

David Amiel et les élus du groupe Indépendants et Progressistes émettent le vœu que :

- Le plan de sobriété énergétique annoncé par la Ville de Paris soit enrichi à l'aune des résultats de la concertation du groupe de travail « Collectivités territoriales » publiés fin septembre ;
- Chaque arrondissement parisien puisse communiquer la déclinaison locale du plan de sobriété énergétique ;
- L'ensemble des agents de la Ville soit sensibilisé aux écogestes par des formations dans tous les arrondissements.

Après que l'amendement suivant ait été distribué en séance en substitution du présent vœu :

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/195

INDÉPENDANTS & PROGRESSISTES
CONSEIL DE PARIS

Conseil du XVe arrondissement du 26 septembre 2022

VŒU

Déposé par David Amiel et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif aux efforts pour tendre vers la sobriété énergétique à Paris.

Vu le plan de sobriété énergétique du gouvernement annoncé le 8 juillet 2022;

Vu le cycle de concertation engagé depuis le début de l'été par le gouvernement à travers six groupes de travail interministériels, en particulier le groupe « Collectivités territoriales » ;

Vue l'étude prévisionnelle d'RTE pour l'hiver 2022-2023 rendue publique le 14 septembre 2022;

Vues les annonces de la Maire de Paris sur la sobriété énergétique à Paris le 14 septembre 2022 ;

Considérant l'augmentation extrêmement importante des prix du gaz et de l'électricité en Europe ;

Considérant le cycle de concertations engagé par le gouvernement en juillet ;

Considérant la nécessité de monter une administration publique exemplaire en matière de sobriété énergétique ;

Considérant la formation inégale des agents de la Ville aux écogestes selon les arrondissements parisiens ;

David Amiel et les élus du groupe Indépendants et Progressistes émettent le vœu que :

1. **Le plan de sobriété énergétique annoncé par la Ville de Paris soit modifié et enrichi à l'aune des résultats de la concertation du groupe de travail « Collectivités territoriales » publiés fin septembre ;**
2. **Chaque arrondissement parisien puisse communiquer la déclinaison locale du plan de sobriété énergétique ;**
3. **L'ensemble des agents de la Ville soit sensibilisé aux écogestes par des formations dans tous les arrondissements.**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/195

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Agnès EVREN, Aminata NIAKATÉ et Florian SITBON.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE DES VOTANTS

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN - ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF, **S'ABSTENANT**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

David AMIEL, **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTE DANS SA VERSION AMENDEE

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 300

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/196

Vœu relatif à la fermeture du bureau de Poste situé au 38, rue de Lourmel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu au Maire du 15e arrondissement rapporté par Evelyne BOSCHERON, déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et les élus du Groupe écologiste du 15e relatif à la fermeture du bureau de Poste situé au 38, rue de Lourmel ;

Considérant que l'ensemble des services publics est vecteur d'égalité, permet l'accès aux droits, la couverture des besoins et constitue un lien social fondamental pour les citoyen·ne·s à commencer par les plus fragiles d'entre eux ;

Considérant que les bureaux de poste exercent des missions de service public indispensables aux habitant·e·s, participent de la vie sociale et de la cohésion des quartiers ;

Considérant que La Poste est une entreprise publique qui revendique un bénéfice net de 883 millions d'euros au premier semestre 2022 (525 millions d'euros en 2021) ;

Considérant que depuis quelques années, La Poste fait le choix d'externaliser ses services au détriment de sa mission de service public auprès de la population et que cette stratégie constitue une dégradation du service public postal qui provoque le mécontentement légitime des usagèr·e·s ;
Considérant que 42 bureaux de poste de plein exercice ont fermé à Paris depuis 2014 ;

Considérant que la stratégie de La Poste consiste à fermer des bureaux de poste et d'ouvrir des points de contacts chez des commerçant·e·s pour garantir la continuité du service postal, et que cette solution ne saurait convenir aux parisien·ne·s ;

Considérant que les commerçant·e·s effectuent des missions relevant du service public sans pour autant avoir la qualification, ni l'assermentation d'un agent de la Poste ;

Considérant que ces relais n'offrent pas l'ensemble des services et prestations d'un bureau de poste de plein exercice et ne peuvent accompagner au mieux les usagèr·e·s

Considérant la nécessité de maintenir un service postal de qualité avec des agent·e·s formés et correctement rémunérés afin de servir au mieux les usagèr·e·s de La Poste ;

Considérant que le 15e arrondissement dans lequel vivent près de 230 981 (1) habitant·e·s ne possède plus que 12 bureaux de poste avec guichets ;

Considérant que 3 bureaux de Poste ont déjà fermé dans le 15e arrondissement : le bureau La Poste Paris Citroën, le bureau Paris 41 Ségur et le Bureau Tour Montparnasse ;

Considérant la lutte menée par les habitant·e·s, les salarié·e·s de la Poste, les organisations syndicales, les militant·e·s et les élu·e·s du 15e arrondissement pour défendre un service public postal de qualité dans l'arrondissement ;

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 301

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/196

Considérant que La Poste a annoncé fin aout la fermeture pour fin 2022 du bureau de poste Lourmel, situé au 38 rue de Lourmel dans le 15earrondissement, pour seul motif la baisse de fréquentation, ainsi que deux autres bureaux dans le 6e et le 18e,

Sur proposition des élu·e·s du Groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et du groupe écologiste du 15e, le Conseil du 15e arrondissement émet le vœu que le Maire du 15e interpelle le groupe la Poste :
- Pour exiger le maintien des activités du service public postal dans le secteur du bureau de poste de Lourmel situé au 38 rue de Lourmel dans le 15e arrondissement ;
- Pour revenir sur le recours au point contact relai comme seule proposition alternative à la fermeture des bureaux de poste ;

(1) *Evolution et structure de la population en 2019 INSEE*

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Philippe GOUJON

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE DES VOTANTS

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

GROUPE PARIS EN COMMUN - ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF, **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/196

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/197

Vœu relatif aux nuisances exercées par l'augmentation des livraisons par les plateformes dans le 15e,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Madame Isabelle ROY, déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun – Elu.e.s de gauche du 15e relatif aux nuisances exercées par l'augmentation des livraisons par les plateformes dans le 15e,

Considérant le phénomène des livraisons à domicile qui s'est très fortement développé dans les rues de Paris en particulier depuis la crise sanitaire du Covid-19 ;

Considérant que la majorité des livreurs utilisent des scooters entraînant des nuisances sonores ;

Considérant la présence de nombreux livreurs attendant les différentes commandes, notamment autour des darks stores et des dark kitchen;

Considérant la précarité des conditions de travail et du « statut » des livreurs, essentiellement des non-salariés

Considérant l'ouverture par la Mairie de Paris en septembre 2021 de la Maison des coursiers, dans le 18e arrondissement, un lieu ouvert gratuitement aux livreurs des plateformes où ils peuvent se reposer, échanger avec des collègues, prendre un café ou réchauffer leurs repas, mais aussi obtenir un soutien administratif et juridique.

Considérant la responsabilité des plateformes comme employeurs

Considérant qu'au moins une des plateformes a mis en place des zones blanches pour les livraisons ;

Considérant la multiplication de ces zones blanches dans plusieurs villes ;

Considérant la pétition lancée par des riverains et des commerçants des rues Dombasle et Olivier de Serres et la situation assez tendue qui s'y développe

Considérant que le Conseil de quartier George Brassens pourraient être un lieu d'échanges et de consultations des riverains ;

Considérant que depuis la mise en place de la territorialisation le Maire d'arrondissement peut demander aux effectifs de la division de police municipale du 15e arrondissement d'agir en priorité sur certaines zones ;

VILLE DE PARIS

Millésime 22 N° de page 304

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/197

Les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- Élu.e.s de gauche du 15e demandent au Maire du 15 e arrondissement :

- Que le Maire du 15e arrondissement demande aux agents de la division de la police municipale du 15 e d'accentuer leur présence sur cette zone afin de limiter les nuisances

- Qu'une réunion soit organisée par la Mairie du 15e arrondissement avec les plateformes afin d'échanger sur des solutions à mettre en œuvre en lien avec les riverains et les commerçants particulier au niveau des rues Dombasle et Olivier de Serre

- Que des réunions de concertations aient lieu dans les conseils de quartiers concernés

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Jean-Yves PINET et Madame Catherine IBLED

Après que Monsieur Jean-Yves Pinet ait proposé l'amendement visant à modifier les destinataires du vœu : « Les élu.e.s du Groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15e demandent à la Maire de Paris et au Préfet de Police. »

Après que les élu.e.s du Groupe Paris en Commun aient refusé d'amender leur vœu ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN - ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Julien RIPPERT, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2022/197

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETE

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	306

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 26 septembre 2022

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERETÉ	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNAULT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	307

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 26 septembre 2022

DÉLIBÉRATION

Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Noémie	KERMABON	
Anessa	LAHOUASSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	
Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Aminata	NIAKATÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
22	308

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 26 septembre 2022

DÉLIBÉRATION

Ozlem	ORAKCI	PROCURATION
Marion	PARISET	
Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Julien	RIPPERT	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Florian	SITBON	
Anouch	TORANIAN	
Anne-Claire	TYSSANDIER	
Simon	VERMOREL	
Hector	VESPROUMIS	
Hadrien	VEYSSIERE	
Arthur	WOLFF	